

MARLY, le 9 décembre 2022

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

SEANCE DU 7 décembre 2022

Sous la Présidence de

Thierry HORY

Président du C.C.A.S.

Maire de la Ville de Marly

Nombre de membres en exercice	: 09	<u>Etai</u> ent présents :	Mrs. HORY, ROSE,
Nombre de membres présents	: 06		Mmes JACOB-VARLET, HETHENER
Nombre de suffrages exprimés	: 08		LARCHER, NOEL
Nombre de membres absents	: 03	<u>Absentes excusées</u> :	Mme FRANCFORT (délégation à Mme HETHENER)
Absents ayant donné procuration	: 02		Mme MOREAU (délégation à Mme JACOB-VARLET)
		<u>Absent</u> :	M. ROTHEA

Les convocations à cette séance ont été envoyées le 30 novembre 2022

XXVI – Décision modificative n°2

Dans le cadre d'une anomalie comptable d'une écriture en 2021, il convient d'effectuer une régularisation

➤ Chapitre 21 « immobilisations corporelles »

- 6 154,80 € - compte 2131, fonction 64 – ligne budgétaire adéquate pour cette dépense

Ces crédits seront financés par :

- 6 154,80 € - compte 2181, fonction 64 – inscription initiale en 2021

Dans le cadre de l'équilibre budgétaire de l'exercice 2022, il convient d'effectuer certains ajustements pour alimenter les comptes suivants,

➤ Chapitre 011 « charges à caractère général »

- 26 000 € - compte 60613, fonction 611 – chauffage urbain
- 6 000 € - compte 60613, fonction 64 – chauffage urbain
- 3 000 € - compte 6161, fonction 611 – Multirisques – dû à l'augmentation des cotisations

➤ Chapitre 012 « charges à caractère général »

- 10 000 € - compte 64131, fonction 02, afin de compenser la régularisation du passage en longue maladie d'un agent et les heures complémentaires pour remplacement d'agents en maladie

Ces crédits supplémentaires seront financés par :

- 45 000 € provenant du compte 7478, fonction 64 : autres participations (subvention CAF)

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration du C.C.A.S. décident à l'unanimité :

- d'**ADOPTER** le projet de décision modificative qui de la façon suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES						
Article	Fonction	Chapitre Opération	Libellé	BP 2022	DM 2	Total
2131	64	041	Bâtiments publics	0,00 €	6 154,80 €	6 154,80 €
			TOTAL DM	0,00 €	6 154,80 €	6 154,80 €
			TOTAL Budget	219 931,00 €	6 154,80 €	226 085,80 €

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES						
Article	Fonction	Chapitre Opération	Libellé	BP 2022	DM 2	Total
2181	64	041	Installations générales, aménagements divers	0,00 €	6 154,80 €	6 154,80 €
			TOTAL DM	0,00 €	6 154,80 €	6 154,80 €
			TOTAL Budget	219 931,00 €	6 154,80 €	226 085,80 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES						
Article	Fonction	Chapitre Opération	Libellé	BP 2022	DM 2	Total
60613	611	011	Chauffage urbain	60 300,00 €	26 000,00 €	86 300,00 €
60613	64	011	Chauffage urbain	5 300,00 €	6 000,00 €	11 300,00 €
6161	611	011	Multirisques	6 100,00 €	3 000,00 €	9 100,00 €
64131	02	012	Rémunérations	14 500,00 €	10 000,00 €	24 500,00 €
			TOTAL DM	86 200,00 €	45 000,00 €	131 200,00 €
			TOTAL Budget	1 013 670,73 €	45 000,00 €	1 058 670,73 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES						
Article	Fonction	Chapitre Opération	Libellé	BP 2022	DM 2	Total
7478	64	74	Autres participations	110 000,00 €	45 000,00 €	155 000,00 €
			TOTAL DM	110 000,00 €	45 000,00 €	155 000,00 €
			TOTAL Budget	1 013 670,73 €	45 000,00 €	1 058 670,73 €

Délibération exécutoire compte tenu de sa publication le 9 décembre 2022

Pour extrait conforme, Marly, le 9 décembre 2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.



Le Président du C.C.A.S

Thierry HORY
Maire de la Ville de Marly